

Braccio, Nadia

De: Claude Lamoureux [clamoureux12@gmail.com]
Envoyé: 12 mars 2014 10:01
À: Greffe
Objet: Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Mme Louise Pelletier

Régie de l'Énergie

Madame,

Comme tant d'autres citoyens, je suis inquiet de la venue prochaine dans mon milieu de vie des nouveaux compteurs « intelligents » d'Hydro-Québec et j'en refuse l'installation chez moi, question Santé et Sécurité à domicile. Je ferai donc tout ce qui me sera possible pour empêcher qu'on m'impose ce que je considère DANGEREUX.

Pendant trop longtemps, j'ai été très inconscient des dangers de notre société moderne. Et n'étant pas né de la dernière pluie, j'ai entendu parler des scandales et des «erreurs» de nos dirigeants et de ces scientifiques incapables de prévenir l'avenir. Que d'erreurs! DDT et pesticides, thalidomide, Viox et «pharmacides», amiante, miuf, vermiculite, pyrite, etc. etc.

Et voici ce qui pourrait devenir le prochain scandale : les compteurs à radio-fréquences de première ou de nouvelle génération qu'Hydro-Québec vise à implanter à la grandeur de notre Belle Province. Bien sûr, on nous rassure par des demi-vérités et des publicités très bien orchestrées. Puis s'ajoute la pression par des sous-traitants quand ce n'est pas les employés d'H-Q . Finalement on impose des frais dissuasifs si on ne se plie pas à leur volonté qui a des airs de dictature. Bien sûr, on a déjà installé ces compteurs dans un tas de pays, et même ici au Canada. Alors, on continue : pour la santé, on verra plus tard, car nos hôpitaux sont là, et nos médecins ont trop peu de patients, n'est-ce pas?

Mais moi, je ne crois pas à l'objectivité d'H-Q et c'est pourquoi, après avoir pris connaissance à la fois des points de vue soulevés par les Groupes « Refuse » et autres intervenants, ainsi que des « pro-compteurs intelligents », je veux me joindre à toutes ces personnes engagées qui croient qu'il y aura plus de problèmes futurs que les bienfaits et les économies escomptés et promis.

Aujourd'hui dans la soixantaine, je suis en encore en bonne santé, et je fais tout pour la conserver puisque je déteste les salles d'attente des médecins et des hôpitaux. J'utilise le cellulaire que par nécessité, et le téléphone filaire le plus souvent possible au lieu de téléphones sans fil. Je réduis au maximum ma communication Wi-Fi

pour ordi et j'ai modifié mes habitudes de vie suite à un diagnostique de haute pression. Alors, après avoir pris connaissance des nombreux témoignages de gens devenus « électro-sensibles » et de leurs sérieux problèmes, je manifeste mon opposition au projet de lecture à distance (LAD phases 2 et 3) d'Hydro-Québec.

Je crois également qu'il y aura recrudescence d'incendies liés à ces nouveaux compteurs, si je me fie à ce qui est rapporté dans différents pays, et au Canada maintenant.

Comme l'UNION DES CONSOMMATEURS, la LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉ, et tous les groupes d'opposition, je réclame un moratoire urgent sur l'installation des compteurs de nouvelle génération d'Hydro-Québec. Il y a tant de raisons que la raison s'impose.

Je souhaite aussi que la Régie de l'Énergie fasse un travail sérieux et objectif en vue d'un retrait des frais imposés par H-Q à ceux qui refusent l'installation des nouveaux compteurs.

Cette levée de boucliers s'étendant de plus en plus au Québec, je crois que des questions devraient être posées aux candidats lors de la présente campagne électorale.

En terminant, j'aimerais citer le principe de précaution évoqué lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro de 1992 :

« En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. »

Et je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courriel.

Claude Lamoureux

Résident de Lanaudière, Québec.